

# Chapitre XI

## BILAN ET MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

### I. LE BILAN DE LA GUERRE

Quelle est la situation de la France au lendemain de la Libération ?

#### A. Les dommages de la guerre

##### 1. Un lourd bilan humain :

La guerre a fait près de **600 000 morts français dont 45% de civils** sans compter la surmortalité due aux mauvaises conditions de vie. Elle est aussi cause de vastes **transferts de population**. En 1945, il faut rapatrier 940 000 prisonniers de guerre, près de 40 000 déportés politiques et raciaux et plus de 600 000 Français du STO (Service du travail obligatoire) travaillant en Allemagne.

##### 2. Une économie en ruine

Les **dégâts matériels** dus aux bombardements et aux sabotages sont considérables. La quasi-totalité de l'infrastructure portuaire est détruite, le réseau ferroviaire est gravement endommagé et des dizaines de milliers d'immeubles, d'exploitations agricoles et d'usines sont détruits. **La pénurie de matières premières, la désorganisation des transports et le manque de main-d'œuvre** freinent la reprise économique. Le recours à l'emprunt et l'inflation provoquent la hausse des prix.

Au lendemain de la guerre, les conditions d'existence restent donc difficiles. Des millions de Français sont sans logis. La pénurie des produits de base nécessite d'organiser le **rationnement jusqu'en 1949**.

#### B. La société traumatisée et déchirée

##### 1. L'exaspération des rancœurs

La population est marquée par **les atrocités subies par les civils**, comme par exemple à **Oradour-sur-Glane** où 642 hommes, femmes et enfants ont été massacrés le 10 juin 1944 par une unité Waffen SS. Des 330 000 Juifs, citoyens français ou réfugiés, vivant en France en 1940, un quart a péri, victime de la "**solution finale**".

Les **divisions qui ont déchiré les Français** durant la guerre restent vives à la Libération. Dans certaines régions comme le Centre, le Sud-Ouest, où les Alliés ne sont pas intervenus, les FF exercent un pouvoir de fait. Dans une ambiance de guerre civile, **l'épuration sauvage** frappe ceux qui sont suspectés d'avoir collaboré avec l'occupant : femmes tondues et exhibées dans les rues, collaborateurs traduits devant des tribunaux populaires.

##### 2. Rétablissement d'une justice républicaine

Pour mettre fin à cette épuration expéditive, des tribunaux sont mis en place pour juger ceux qui ont collaboré : 7 000 condamnations à mort sont prononcées dont 767 sont appliquées. La **Haute Cour** jugeant les responsables du régime de Vichy condamne à mort le maréchal **Pétain** dont la peine est commuée en réclusion à perpétuité ; le président du Conseil **Laval** et le chef de la Milice, **Darnand**, sont exécutés. Globalement l'épuration en France est plus clémentine que dans d'autres pays occupés.

#### C. Le rôle de la France remis en question

Jusqu'à la Libération, le président américain Roosevelt refuse de reconnaître l'autorité du général de Gaulle. Il envisage de placer la France sous l'autorité d'une administration militaire alliée. Mais **la participation conjointe de l'armée française et des FFI à la libération en Europe et en France** et le ralliement des Français aux nouveaux pouvoirs issus de la Résistance poussent les Alliés à reconnaître, le 23 septembre 1944, le GPRF.

Cependant, la **place internationale de la France est remise en question** en raison de l'armistice de juin 1940 et de la collaboration de son gouvernement avec l'Allemagne nazie. La France n'est pas représentée aux conférences internationales de Dumbarton Oaks et de Yalta. Sa souveraineté est contestée dans l'empire colonial : en mars 1945, l'Indochine proclame son indépendance ; l'Algérie s'insurge le 8 mai 1945.

### II. LA CONSTRUCTION D'UNE MEMOIRE OFFICIELLE

Comment ressouder la nation ?

#### A. Réconcilier les Français

##### 1. Vers le "résistancialisme" français :

Dès la libération de Paris le 25 août 1944, le **général de Gaulle**, devenu chef du GPRF, affirme **le rôle premier du peuple français dans la libération de la France**. La lecture héroïque et patriotique de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ancre dans la mémoire officielle le mythe d'une **résistance de masse** que symbolise l'homme du 18 juin ; cette vision constitue le résistancialisme gaullien.

Les communistes diffusent une autre forme de résistancialisme en se présentant comme le **parti «aux 75 000 fusillés»**.

##### 2. L'oubli de la période noire :

Pour le général de Gaulle, il s'agit de **restaurer l'autorité de l'Etat** et l'image d'une **France légitime et unie**. Dès lors, l'oubli de la période la plus noire paraît souhaitable : la large adhésion en 1940 des Français au maréchal Pétain, l'horreur du génocide des Juifs, les responsabilités des autorités françaises dans la politique d'extermination sont passées sous silence.

#### B. Oublier l'Etat français

##### 1. Des lois d'amnistie

Le contexte de guerre froide et l'anticommunisme qu'il provoque en France permettent à la **droite** qui s'était **discréditée sous le régime de Vichy** de refaire surface. Ainsi, Antoine Pinay qui avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en juillet 1940 puis avait été nommé membre du Conseil national accède à la présidence du Conseil en 1952. Deux lois **d'amnistie** en faveur des collaborateurs sont adoptées en 1951 et en 1953.

##### 2. Procès contre les exactions résistantes à la Libération

Alors que **d'anciens collaborateurs sont libérés**, on fait le procès d'anciens résistants accusés de s'être livrés à des exactions à la Libération. Le communiste Georges Guingouin, ancien chef du FFI de Limoges, est arrêté le 24 décembre 1953. La mémoire de la Résistance est une nouvelle fois atteinte.

#### C. Célébrer la Résistance

Le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 permet d'exalter à nouveau la Résistance et de tourner la page de

Vichy au nom de la **réconciliation franco-allemande**. En 1959, le général de Gaulle supprime le jour férié commémorant la victoire du 8 mai 1945 alors que, le 18 juin, il se rend au mont Valérien, principal lieu des exécutions et des représailles commises par les Allemands dans la région parisienne. Mais ce n'est qu'en 1964, les blessures de la guerre d'Algérie se refermant, que **le mythe résistancialiste** s'affirme. Dans les écoles et collèges de France est créé le "**Concours national de la Résistance et de la déportation**". Le 18 décembre 1964, le général de Gaulle fait transférer en grande pompe les cendres de **Jean Moulin au Panthéon**. Cette cérémonie se déroule après le vote d'une première loi d'amnistie des délits les moins graves commis lors de la guerre d'Algérie et une semaine avant le vote d'une loi sur **l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité**. La nation pardonne à certains de ses enfants mais n'oublie rien des crimes du nazisme.

Jusqu'au début des années 1970, les responsables politiques ont voulu rendre possible la **réconciliation nationale** en occultant au besoin une partie de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale où des Français ont étroitement collaboré avec l'Allemagne nazie. **Les gaullistes** d'une part, les **communistes** d'autre part ont au contraire **exalté une France unie dans le combat contre l'occupant allemand et le nazisme**.

### III LA RESPONSABILITE DE L'ETAT FRANÇAIS

#### Comment assumer le passé ?

#### A. La fin d'une longue amnésie

##### 1. La responsabilité retrouvée de l'Etat français

Dans les années 1970, le voile jeté sur Vichy commence à se lever. Le film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la pitié*, réalisé en 1967-1968 met **fin au mythe d'une France unanimement résistante**. Cette chronique de la vie quotidienne à Clermont-Ferrand évoque **la collaboration et l'antisémitisme en zone libre**. Par ailleurs, les recherches menées en partie par des historiens américains mettent en évidence les responsabilités de l'Etat français.

##### 2. Le combat contre le négationnisme

L'histoire des camps et du génocide écrite depuis 1945 par les témoins se donne un nouvel objectif, celui de combattre le négationnisme. En effet, **lors d'une interview en 1978**, Louis Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives, réfute l'existence des chambres à gaz. Peu après, sous l'impulsion d'associations d'anciens déportés et d'anciens résistants, **Jean Leguay, ancien préfet, est inculpé le 12 mars 1979 pour crime contre l'humanité**. C'est la première fois qu'un responsable du régime de Vichy est inculpé pour des faits ayant trait à la déportation des Juifs. Mais il meurt avant d'avoir pu être jugé.

##### 3. La Résistance mise à l'honneur

Avec l'arrivée à l'Élysée de François Mitterrand en 1981, la mémoire de **la Résistance est mise à l'honneur**. **Le 21 mai 1981**, le nouveau président de la République dépose une rose sur la tombe de Jean Moulin. En 1982, les autorités françaises réclament l'extradition d'un ancien chef de la Gestapo à Lyon, Klaus Barbie, repéré en Bolivie en 1971.

#### B. La reconnaissance officielle

##### 1. Instauration d'une journée à la mémoire des victimes de persécutions racistes et antisémites

**En juillet 1992**, à la veille de la commémoration du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel'd'hiv, la presse révèle

que le président de la République fait déposer chaque **11 novembre une gerbe de fleurs sur la tombe du maréchal Pétain** à l'île d'Yeu. Pour apaiser les protestations de la communauté juive, François Mitterrand institue par décret le 3 février 1993, **une journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites** commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français (1940-1944)", à la date anniversaire de la rafle du Vel'd'hiv en 1942.

##### 2. Inculpations et procès de hauts fonctionnaires

Les inculpations de Jean Leguay (1979), de René Bousquet (1991), hauts fonctionnaires de Vichy, et le procès de Paul Touvier (1994), ancien milicien, contribuent à reconnaître la responsabilité de l'État français dans la mise en œuvre de la politique d'extermination des Juifs.

##### 3. Affirmation de la responsabilité de l'Etat français dans la déportation de Juifs

Jacques Chirac affirme, à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vel'd'hiv, le 16 juillet 1995, la responsabilité de l'État français dans la déportation de Juifs. En 1997, **la mission Mattéoli** est créée pour mettre à jour la spoliation financière dont les Juifs de France ont été victimes.

En 1998, Maurice Papon, ancien secrétaire général de la Gironde, est reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité. **La responsabilité de l'État dans la déportation des Juifs de Gironde est affirmée en avril 2002 par le Conseil d'État**.